

HAUTERIVE



2

0

1

2

Bulletin
Municipal

ROUGERON & Fils S.A.R.L.

- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
- FUEL DOMESTIQUE
- ENGRAIS
- DÉMOLITION
- TRAVAUX PUBLICS
- TRANSPORTS
- NÉGOCE SABLES ET GRAVIERS

63310 ST-SYLVESTRE PRAGOULIN
Tél. 04 70 59 01 17
Fax 04 70 59 13 85
rougeron.fils@wanadoo.fr



Coulon menuiserie




Spécialiste Fabricant Fenêtres
Volets Roulants - Stores
Menuiserie Traditionnelle
Aménagements Intérieurs

62, rue des Fiats - 03270 SAINT-YORRE
Tél. 09 81 34 03 57
menuiserie_coulon@bbox.fr / www.menuiseriecoulon.fr

TIVAGRAIN sarl

négoce agricole



Kiriel
Nourishment proche de vous

Vente aux particuliers

Jardin - Végétaux - Vêtements
Alimentation animale - Elevage
Déco - Cadeaux

1, avenue de la Limagne
63310 VILLENEUVE LES CERFS
Tél. 04 70 41 51 05



*Boulangerie
Pâtisserie*

*Isabelle & Guy
DOURDOUILLE*

4, rue de la Liberté - 03270 HAUTERIVE
04 70 59 00 16

Restaurant Les Eperons

*Cadre bucolique
au bord de l'eau*

Ouvert 7j/7
Menus et Carte
Friture
Grenouilles
Banquets...

5 route d'Auterive - 03200 ABREST
Tél. 04 70 32 24 86



Sucré, salé,
à vous de créer

Ets. LAGNIEU

Espace de vente ouvert
aux professionnels et aux particuliers :
Petits matériels et ustensiles de cuisine
Arts de la table, déco...
Produits festifs
Confiseries

PRODUITS POUR LA PATISSERIE ET LE CHOCOLAT...
Mariages - Baptêmes - DRAGÉES

Rue du Bois des Jeraux - Saint-Yorre
Tél. : 04 70 98 53 02
Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h



G.A.P.M.A.

*Gestion - Aménagement de Parcs
et Milieux Aquatiques*

HAUTERIVE

CREATION - ENTRETIEN - ELAGAGE
CREATION DE BASSINS

ENTREPRISE TOURTIER ESPACES VERTS

(Entreprise agréée service à la personne)
TVA 7% - Crédit impôt 50%

Pierre Louis TOURTIER
29 rue des Sables 03270 HAUTERIVE
Tél : 06 88 16 28 66

MACIF premier assureur de la famille

Assurance, épargne, crédits, santé, prévoyance...

Pour tout savoir des produits et services Macif,
rendez-vous à Vichy :

37 avenue de Gramont - 03200 - VICHY

du lundi au vendredi
de 9h à 12h15 et de 13h45 à 18h

03 20 00 40 00
www.macif.fr





Une fois n'est pas coutume, j'ouvre les pages de ce bulletin municipal de l'année 2012 sur un cri de colère.

Colère contre des associations, institutions ou autres lobbys non élus qui veulent soi-disant notre bonheur malgré nous.

Certes, tout doit être fait pour minimiser au maximum l'impact négatif de projets et de réalisations destinés au développement d'un territoire.

Dans ce domaine, au cours de ces dernières décennies, beaucoup d'abus ont été commis et ont eu des conséquences désastreuses notamment sur l'environnement. Est-ce pour autant une raison pour refuser le progrès ?

C'est ce que semble croire une poignée d'individus qui ne représentent qu'eux-mêmes et qui, s'autoproclamant protecteurs de la nature comme de la population et de son avenir, sans tenir compte ni de l'avis des élus ni encore moins, de celui des habitants d'une région, faisant fi de toutes les

études réalisées sur plusieurs années à tout niveau avec sérieux et impartialité, se permettent de bloquer un projet structurant et indispensable : [le contournement sud-ouest de Vichy](#).

Quels sont leurs objectifs ? Privilégier la désertification et transformer notre région en une réserve « d'indiens » qui serait l'objet de curiosité pour les habitants des grandes métropoles ?

Dù est la démocratie dans cette affaire ? Pour une fois, tous les élus des différentes tendances politiques du Conseil Général, porteur du projet, ne l'ont jamais remis en cause. Même au gré des alternances, il a été poursuivi avec comme seul but : [l'intérêt public](#).

Ce cri du cœur va au-delà de ce problème. Nos collectivités sont de plus en plus contraintes par des directives déconnectées des réalités du terrain. Là où le simple bon sens devrait être la règle, on nous impose études, normes et contrôles onéreux.

Va-t-on continuer à laisser notre avenir aux mains de gens qui en décident de leurs bureaux éloignés de notre bassin de vie voire de notre région ou même de notre pays ?

Nous devons réagir et montrer notre volonté de décider de la destinée de notre territoire.

C'est le vœu que je formule pour la nouvelle année qui se profile, comme celui qu'elle vous soit bénéfique et vous apporte bonheur, santé et prospérité.

Didier CORRE

Notre centenaire toujours bon pied bon œil 103 ans pour Mme Lina DESCHAMPS



L'Equipe municipale vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2013.

Cérémonie des vœux 2013

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 5 janvier 2013 à 11 h à la Mairie. L'ensemble des Hauterivois et plus particulièrement les nouveaux habitants, sont cordialement invités à venir déguster en clôture de la cérémonie, la galette des rois.

Ouverture du Secrétariat de Mairie pendant les fêtes de fin d'année
(période du 24 décembre 2012 au 4 janvier 2013).

Le Secrétariat de mairie sera ouvert les jeudi 27 et vendredi 28 décembre 2012
et les mercredi 2 et vendredi 4 janvier 2013.

SICTOM
SUD-ALLIER

OBJECTIF 2012/2016 : RÉDUCTION DES DÉCHETS

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est un impôt local auquel tout propriétaire d'un bien foncier desservi par le service d'enlèvement des déchets est assujéti. Focus sur cette taxe ...

Que finance la T.E.O.M. ?

✓ Le coût de nos déchets

La T.E.O.M. finance la collecte des déchets, leur tri, leur traitement, la gestion des diverses installations du Syndicat, l'entretien du matériel roulant, le carburant ...

✓ Zoom sur son calcul

Cette taxe est basée sur la valeur locative de la propriété, elle se calcule en multipliant la valeur locative du foncier bâti par un taux propre à chaque commune. Deux foyers de la même commune, peuvent ne pas payer la même somme si leurs bases d'imposition sont différentes.

Stabilisation de la T.E.O.M. depuis 2010

✓ Réduire et trier pour payer moins

Sur le territoire du SICTOM Sud-Allier, le montant moyen de T.E.O.M. payé par chaque habitant est stabilisé depuis 2 ans grâce à l'optimisation de nos services ainsi qu'aux efforts de réduction et de tri demandés à chacun. Afin de maintenir cette stabilisation, vous engagez une baisse : pensons à réduire nos déchets, à composter nos déchets organiques et à trier nos emballages. 3 éco-gestes qui permettent de préserver notre porte-monnaie et notre environnement !

www.sictomsudallier.fr

AGISSONS ENSEMBLE !

SICTOM
SUD-ALLIER

OBJECTIF 2012/2016 : RÉDUCTION DES DÉCHETS

Bac ou sac jaune, point tri, poubelle réservée aux ordures ménagères ... avant de jeter mes déchets, je vérifie que les consignes de tri sont respectées pour éviter des coûts supplémentaires. JE NE DEPOSE PAS D'EMBALLAGE METALLIQUE ou en VERRE ni de VEGETAUX DANS MA POUBELLE !

Je trie mes emballages

✓ Les emballages métalliques

Canettes, bouteilles de shap en métal, boîtes de conserve, aérosols et barquettes en aluminium : ces emballages, une fois bien vidés, doivent être déposés dans votre bac/sac jaune ou dans la colonne «plastique/métal» de votre point tri et non avec les ordures ménagères. Ces emballages seront ensuite recyclés.

✓ Les emballages en verre

Bouteilles, bocaux et pots en verre doivent absolument être déposés dans l'une des 533 colonnes à verre déployées sur le territoire du SICTOM Sud-Allier pour que leur recyclage soit possible. Il est formellement interdit de jeter les emballages en verre dans les bacs/sacs jaunes et dans les ordures ménagères, pour préserver la sécurité des agents de collecte et de tri.

Je dépose en déchetterie

✓ Le feraille

Vieux outils, casseroles, poêles ... tous les métaux, ferreux ou non ferreux et sans produit toxique, doivent être dirigés vers les déchetteries et non être jetés avec les ordures ménagères. Ils seront ainsi recyclés à moindre coût.

✓ Déchets végétaux

Les déchets verts doivent être compostés à domicile ou dirigés en déchetterie (s'il s'agit de volumes importants) et non être déposés avec les ordures ménagères.

www.sictomsudallier.fr

AGISSONS ENSEMBLE !

SICTOM
SUD-ALLIER

OBJECTIF 2012/2016 : RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le retour de vacances, c'est le bon moment pour adapter la liste de courses zéro déchet : j'allège ma poubelle tout en préservant mon porte-monnaie !

Réduire ses déchets ... et ses dépenses

✓ Bien choisir ses produits

En adoptant des gestes simples de réduction des déchets dès l'achat, on peut diminuer sa quantité d'ordures de 26 kg par habitant et par an et faire jusqu'à 50 € d'économies par personne et par mois !

✓ Quelques exemples

Je préfère les produits concentrés, les fruits et légumes de saison en vrac, les produits réutilisables, les grands conditionnements, les éco-recharges ...

Les bons réflexes de l'éco-rentreée

✓ Dans le sac du petit éco-citoyen

Avant l'achat des fournitures scolaires, je vérifie l'état des stocks de l'an passé pour éviter les achats inutiles ; je privilégie les produits simples, robustes et rechargeables ; j'évite les modèles trop fantaisistes vite démodés.

Pour les livres et les équipements sportifs, je pense à l'occasion.

www.sictomsudallier.fr

AGISSONS ENSEMBLE !

ATTENTION : les collectes d'ordures ménagères, pour les mardis 25 décembre 2012 et 1er janvier 2013, seront reportées aux jeudis 27 décembre 2012 et 3 janvier 2013

Collecte des objets encombrants et des épaves : elle se tiendra le 5 juin 2013 pour les encombrants et le 6 juin 2013 pour les épaves. Inscriptions en Mairie, 20 jours avant la date de passage.

Distribution des sacs jaunes en 2013 (place de la Mairie) :
Samedi 15 juin 2013 de 8h30 à 14h
Lundi 17 juin 2013 de 13h à 18h30
www.sictomsudallier.fr

CONTOURNEMENT SUD OUEST DE VICHY (CSO)



Informations apportées par le Conseil Général aux élus de la communauté d'agglomération, le 06 septembre 2012 :

Rappel : Sur la base du contrat de site signé en 2004, le désenclavement routier de l'agglomération vichyssoise s'articule autour de 3

infrastructures :

- le prolongement de l'A719 de Gannat à Bellerive sur Allier, concédé à la société APRR (début du chantier programmé au 1^{er} trimestre 2013 pour une mise en service début 2015) ;
- la réalisation par l'ETAT d'un contournement nord-ouest entre l'A719 et RN 209 ;
- et le CSO, porté par le Conseil Général de l'Allier, entre l'A719 et la RD 906 à St-Yorre.

Dates et chiffres concernant le CSO :

- 18,6 km de voies nouvelles à 2x1 voie avec 1 pont sur l'Allier, 2 ponts sur voies ferrées, 13 rétablissements des routes interceptées et 12 ouvrages hydrauliques ;
- DUP (Déclaration d'Utilité Publique) obtenue le 14 mai 2007 et arrêté inter préfectoral au titre de la loi sur l'eau pris le 20 octobre 2011 autorisant l'opération ;
- Investissement de 62 millions d'euros, réalisé dans le cadre

- d'un contrat PPP (Partenariat Privé Public), signé le 26 octobre 2011 avec le groupement d'entreprises (ALLICSO)
- Durée prévue du chantier : 18 mois

Le contexte actuel :

- Un recours de la FRANE (Fédération Régionale Auvergne Nature et Environnement) déposé auprès de la commission européenne le 13 septembre 2010 ;
- Le chantier arrêté à la demande du Préfet depuis le 16 février 2012 au motif d'un démarrage des travaux avant l'obtention par les entreprises des autorisations CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature) ;
- Un recours en annulation de l'arrêté loi sur l'eau déposé par la FRANE auprès du Tribunal Administratif, le 29 février 2012 ;
- Un avis du CRSPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) du 13 mars 2012 très critique sur le dossier remis par ALLICSO ;
- Des mesures compensatoires (divagation de l'Allier sur 52 ha, zones humides sur 5 ha, boisement sur 28 ha) validées au Comité de suivi d'avril 2012 ;
- Nouveau dossier CNPN déposé par ALLICSO à la DREAL le 3 août 2012 ;
- Nouveau dossier loi sur l'eau déposé le 10 août 2012 ;
- Nouvelle enquête publique avant la fin de l'année 2012 en vue d'obtenir un nouvel arrêté inter préfectoral pour un redémarrage des travaux...au printemps 2013 [?].

REALISATIONS 2012

Travaux de voirie, de réseaux, d'aménagement et d'espaces verts :

1) Réfection de la Rue de la Source St Ange : Elle a consisté à réaliser une purge localisée des eaux pluviales au niveau du carrefour avec la rue des Ecoles, un renforcement de la chaussée suivi d'un revêtement bi-couches.

Les travaux ont été, suite à consultation de plusieurs entreprises, confiés à l'entreprise EIFFAGE d'Abrest pour un montant de 14 305,36 € TTC

2) Aménagement de l'entrée nord de la commune : Réalisé intégralement par les employés communaux, cet aménagement a permis de réaliser un espace, surélevé et entouré de rondins de bois où se superposent des végétaux, rendant l'entrée du village plus accueillante.

Coût des matériaux utilisés et des plantations mis en place : 3 830,65 € TTC

3) Signalisation routière : L'acquisition de différents panneaux était nécessaire pour en remplacer certains qui étaient défectueux ou manquants, pour en installer de nouveaux et constituer également un stock.

Après consultation de différents fournisseurs, la société « SIGNALOC » de Cournon d'Auvergne a été retenue et nous a livré les panneaux voulus pour un montant 2 702,21 € TTC.



4) Installation d'un chauffage dans la serre : Après avoir subi la perte ou l'altération de nombreuses plantes l'hiver dernier qui a vu se succéder des périodes très (voire trop) douces et des périodes -très-froides, il a été décidé d'équiper la serre d'un système de chauffage sous forme d'un générateur à air chaud avec

une alimentation gaz régulée par un thermostat. Ce chauffage a été fourni et installé par la SARL « PORSENNA-J.P.G. de Cusset et l'entreprise « KOLASINSKY » de St Yorre. Les employés communaux ont effectué les terrassements et la maçonnerie nécessaires à l'équipement.

Coût global de l'opération : 5 685,82 € TTC

Travaux de bâtiments :

1) Réfection de la « Salle de Tennis de Table » et de la façade « nord ouest » du bâtiment communal du 40, rue de la Gare : Effectués par les employés communaux, ces travaux ont conduit :

- pour la salle de « tennis de table », à mettre en place des plaques en polystyrène au plafond, à poser de panneaux imitant les lambris jusqu'à mi hauteur des murs et à rafraîchir les peintures.
- pour la façade, l'application d'une nouvelle peinture destinée à faire ressortir les panneaux publicitaires de la société « Rue de la Cuisine » qui occupe une partie du bâtiment - à noter que cette peinture a été recouverte d'un vernis anti tags.

Coût de l'ensemble des matériaux utilisés : 4 370,42 € TTC



REALISATIONS 2012

2) Réfection du « Secrétariat de mairie » :

- Les travaux de peinture ont été réalisés par les services techniques
 - Le lino du hall d'entrée et d'une partie du secrétariat a été remplacé par des dalles « plastiques » fournies et posées par l'entreprise « Denis FINAT » d'Hauterive
 - Les fenêtres étant anciennes et à simple vitrage ont été échangées par d'autres en PVC avec, pour les deux grandes, des volets roulants extérieurs à fermeture électrique. La fourniture et la pose ont été réalisées par l'entreprise « Sur Mesure » d'Hauterive
 - La reprise de l'installation électrique a été assurée par les établissements « KOLASINSKI » de St Yorre.
- Le coût total des travaux a été évalué à **8 500,00 € TTC**

Pour les travaux de voirie et de bâtiments, la commune a bénéficié d'une aide départementale au titre du fond 1, fixée forfaitairement en 2012 pour Hauterive à **6 940,00 €**

Acquisitions de matériel et de mobilier :

- Pour la mairie :

- +2 ordinateurs auprès de la société « I.D.M.S. », **2 899,00 €**
- +1 banque d'accueil (entreprise « Sur Mesure ») **673,00 €**
- +Matériel de sonorisation de la Salle des Fêtes **492,30 €**
- +25 tables pour les activités des associations **2 554,65 €**

- Pour les services techniques :

- + Une tondeuse autoportée frontale, 28 cv, 1,52 m, de marque KUBOTA, auprès des établissements « DUVERGER » de Vichy, **17 820,40 €**
- + Une traceuse à peinture pour le marquage au sol (signalisation horizontale, traçage du terrain de foot, ...) auprès des établissements « COULEURS DE TOLLENS » de Cusset, **2 212,60 €**
- +Une échelle télescopique **291,82 €**

- Pour les écoles :

- Jeux pour les maternelles **344,50 €**

Acquisition de terrains : Saisissant l'opportunité qui s'offrait à lui, le Conseil Municipal, pour le compte de la commune, a, avec l'objectif d'y installer de nouvelles entreprises, acheté une parcelle de terrain dans la zone artisanale de la rue des Bourses d'une surface de 21 470 m² pour 11 050,00 € frais notariés compris.

Révision du Plan d'Occupation des Sols : La dernière révision remonte à 2002. Beaucoup de règles d'urbanisme ont évolué. Il convenait aussi de revoir l'étendue des zones constructibles pour tenir compte des réseaux existants et de fixer les orientations d'aménagement des futures zones urbanisables. La commune a donc décidé de lancer une nouvelle révision avec l'assistance de la Direction Départementale des Territoires (ex DDEI).

Après appel d'offres, elle a donc confié cette mission au cabinet d'études « DESCOEURS » de Clermont Ferrand pour un montant des prestations fixé à **33 488,00 € (réparti sur les 2 années que doit durer l'opération)**.

La commune bénéficiera d'une aide de l'ETAT dont le montant n'est pas encore fixé mais qui avoisinera les **15 000,00 €**.

A noter que, au cours de la procédure de révision, tous ceux que cela intéresse (propriétaire, habitants, ...) pourront s'informer et s'exprimer : il y aura une réunion publique (fin d'année ou début 2013) et une enquête publique (fin 2013, début 2014).



INFOS

Atelier Belle Fortune

Création de Bijoux sur idée,
croquis modèle.

Restauration, réparation,
mises à taille de vos bagues
pour les fêtes et événements familiaux.

Philippe PAQUELIER Tel : 06 87 00 49 98
à HAUTERIVE.

Diplômé de l'école de Bijouterie-Joaillerie de
St Amand-Montrond.

email : philippe.paquelier@akconet.com



L'AUTHENTIQUE PIZZA

Venez le vendredi à partir de 18 heures sur
le parking de l'école, commander votre pizza
confectionnée à partir de produits frais.

Vous pouvez également commander votre
pizza par téléphone au 06 24 31 43 46 ou
par mail : www.authentique-pizza.fr

SERVICES PUBLICS : renseignements

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et
le vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Permanences de chaque élu affichées en Mairie.
Tél 04 70 59 00 13 - Fax 04 70 59 00 72
E-mail : mairie.hauterive@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-hauterive.fr

RELAIS POSTE :

Le Cottage - 62 rue de la République
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h à 14 h et de 15 h 30 à 20 h.
Samedi de 7 h 30 à 12 h 30.
Dimanche de 8 h à 12 h 30.

SERVICE SOCIAL :

Permanence de l'Assistante Sociale (Mme LEFEBVRE) les 1er et 3^{es} mardis de chaque mois de 15 h à 16 h en Mairie.
Possibilité de la joindre au 04 70 58 49 10.

BIBLIOTHÈQUE (PRÈS DE LA CANTINE) DÉSIR D'ÉVASIONS...

Un choix varié de romans, enquêtes policières, documentaires vous est proposé.
Chantal AUGER se fait un plaisir de vous accueillir à la permanence les mercredis de 16 h 30 à 18 h.
Le stock est renouvelé tous les trimestres par la Médiathèque départementale.
L'inscription et le prêt des livres sont entièrement gratuits.

GARDERIE SCOLAIRE :

Elle accueille les enfants de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30.
Elle est située dans le groupe scolaire, rue de la République.

PORTAGE DE PLATEAUX REPAS À DOMICILE :

Tous les jours de l'année pour le repas de midi.
Conditions et inscriptions en Mairie.

TRANSPORT : MOBIVIE

Une offre globale de transport : www.mobivie.fr
Kiosque MobiVie - Place Charles de Gaulle
03200 VICHY - Tél 04 70 97 81 29
Ouverture : du lundi au jeudi :
8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 00 - 18 h 00
Les vendredi et samedi :
8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 00 - 17 h 00



SERVICE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT :

Le service de l'eau est géré par le SIVOM
de la Vallée du Sichon à Busset (04 70 59 45 67).
Le service d'assainissement est géré par
Vichy Val d'Allier (04 70 30 58 90).

CONCILIATEUR POUR LE CANTON D'ESCUROLLES :

Se renseigner à la Mairie de Vichy 04 70 30 17 17

Aide aux demandes administratives :

Aide aux Démarches Administratives Soutien Conseil
Orientation aux Personnes (ADASCOP) :
permanence de l'association
le premier lundi de chaque mois de 13 h 30 à 15 h 30.

ADASCOP

58, 60 rue du Maréchal Lyautey - 03200 Vichy - Tél. 04 70 41 17 90
Web : <http://www.adascop.com>

Déchetterie de Saint-Yorre - Tél. 06 85 01 72 15

HORAIRE D'ÉTÉ : 1^{er} mars au 31 octobre :

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

HORAIRE D'HIVER : 1^{er} novembre au 28 février :

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.
Fermeture les dimanches, lundis et jours fériés.
Pendant le temps d'ouverture, un gardien est en permanence
présent sur le site afin de guider les usagers et de surveiller leurs
apports.

Informations en cas de crue :

Dès la 1^{ère} alerte, la préfecture met en place un suivi de hauteur
d'eau et de débit.

Ce service est disponible sur le site :

www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

ou par téléphone : 04 70 48 30 56

Informations relayées également sur le site internet de la
commune : www.mairie-hauterive.fr

ETAT CIVIL



NAISSANCES :

- Victoire Maryline MINGUE LOWE, née le 28 octobre 2011 à Vichy
- Mathéo GIRAUD, né le 5 novembre 2011 à Vichy
- Noélie Sandrine MONNOT, née le 22 décembre 2011 à Vichy
- Anna Justine JÄHRLING, née le 16 janvier 2012 à Vichy
- Victor Francky KUCHNA ROCHER, né le 3 février 2012 à Vichy
- Gwenaëlle Mailys LOUIS, née le 24 février 2012 à Vichy
- Nicolas OUSSIN, né le 3 avril 2012 à Clermont-Ferrand
- Mathys Luc VOISSIÈRE, né le 2 juillet 2012 à Vichy
- Ambre PERRET, née le 16 octobre 2012 à Vichy
- Esrahaim GARGOWITZ, né le 26/10/2012 à Montluçon.



MARIAGES :

- Jean-Marc, Philippe GARGOWITZ et Jessica GARGOWITZ,
le 26 novembre 2011
- Kevin, Wilfried ROUGERON et Amandine, Solange, Béatrice FORME,
le 18 février 2012
- Sébastien, Alexandre, Bruno CARADOSSI et Asma HALLA, le 23 juin 2012
- Benoit, Eric, Serge DESMET et Stéphanie LABONNE, le 7 juillet 2012
- Éric BARGOIN et Nathalie, Christiane COUGNET, le 28 juillet 2012
- Lionel FRADIN et Nadège, Jeanne, Liliane COLLEAU, le 11 août 2012



DÉCÈS :

- Bruno MADELMONT, décédé le 9 novembre 2011 à Hauterive
- Norbert, Henri MAILLÉ, décédé le 15 janvier 2012 à Vichy
- Robert DERET, décédé le 22 février 2012 à Hauterive
- Denise, Pauline POTHIER, décédée le 23 février 2012 à Vichy
- Aurélien FERRIER, décédé le 15 mars 2012 à Hauterive
- Yvette, Francine BARJETTAS, décédée le 10 avril 2012 à Montoldre
- Albert, Louis MULLER, décédé le 12 avril 2012 à Cusset
- Antonio GUEDELHA-BENTO, décédé le 14 juin 2012 à Hauterive
- Marianne GELDOWSKI, décédée le 26 août 2012 à Cusset

2011.2012 "Dessine moi un mouton"

Des petits, des gros, en bois, plastiques, polystyrène, carrelages ou encore bouchons, ficelles et boîtes, tous ces moutons avaient posé leur habit de laine pour en revêtir un bien plus original. Bien gardés par deux loups bergers bienveillants,



Le loup-berger (pas bien méchant !)

ils accueillent et décorent depuis juin dernier les grilles de notre école.

C'est grâce à l'imagination, le talent, le travail des élèves, enseignants et employé(e)s communales et communaux que cette palissade peut égayer les abords de l'école des Sources. Elle a d'ailleurs été récompensée par le prix annuel des DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale).

En juin 2012 nous avons souhaité bon vent et bonne suite de carrière à Virginie Jacobberger, enseignante de maternelle affectée à Saint-Yorre et à Valérie Rosellini, employée de vie scolaire qui

intervient maintenant à Mariol. Elles ont respectivement été remplacées par Séverine Rico, enseignante arrivant du Vernet et Séverine Roche pour accompagner une enfant de maternelle au quotidien. Bienvenue à elles !

De nombreuses actions ont aussi été conduites cette année : classe transplantée à Bellenaves (CP/CE1), animation LPD (Ligue de protection des oiseaux (CE2, CM1 et CM2), Quinzaine des arts (MS/OS), ateliers musicaux (toutes les classes). L'année s'est terminée par la traditionnelle fête de l'école où les familles ont pu applaudir chants, danses et acrobaties sportives.

Les élèves de CM2 se sont vus remettre un dictionnaire d'Anglais financé par l'association de parents d'élèves pour le collège et les CM1, "un livre pour l'été" (Education Nationale)

En avril dernier, le cirque Gontelle a fait une halte et donné une représentation pour les élèves. C'était un premier contact avec la troupe qui assurera "l'école du cirque" du 10 au 29 juin 2013. Pendant ces 3 semaines, tous les élèves auront une séance quotidienne d'initiation aux arts du cirque. Ils découvriront le jonglage, l'équilibre, les cerceaux, le

Rola Bola, les acrobaties au sol, les clowns, et bien d'autres disciplines du cirque. Après cette phase de découverte, chacun choisira un numéro qui sera présenté les 28 et 29 juin sous le chapiteau lors des spectacles de clôture.

Tout le monde sera mobilisé pour réaliser cette opération : école bien sûr mais aussi mairie et association de parents d'élèves qui apporteront la grande majorité du financement. Les familles seront sollicitées par l'école et l'association de parents qui organisera diverses manifestations. Certaines d'entre elles auront pour but le financement de l'école du cirque et d'autres activités.

Ce projet sera bien sûr à l'origine de nombreuses activités en classe dans pratiquement toutes les disciplines enseignées. Les ateliers musicaux seront consacrés à ce thème au 3ème trimestre.

Ces spectacles seront ouverts au public. Nous comptons sur un public nombreux pour venir admirer et applaudir les artistes en herbe.

Une partie du troupeau



Restaurant Scolaire

Environ 80 repas sont servis quotidiennement en un seul service. Ils sont confectionnés sur place ce qui garantit des menus toujours appréciés avec des produits frais travaillés par Nicole la cantinière.

Pour un ticket repas vendu 2,50 €, Martine Berthet, gérante et responsable des achats, doit veiller aux prix des produits lors des commandes, ainsi qu'à l'équilibre alimentaire des repas. Le service est assuré par Patricia, Romy, Frédérique, Corinne qui s'occupent, entre autres, des plus petits, moins autonomes devant leur assiette.



Association des parents d'élèves



À l'issue de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2012, un nouveau bureau a été élu. Il est composé de : Mme Véronique BIAGINI (Présidente), Mme Marilyn DESAILLY (Trésorière), Mme Carole REVENIAUD (secrétaire), Mme Marie SAINT GERAND (Présidente Adjointe), Mme Christelle GAVIOLI (Trésorière Adjointe) et Mme Nicole SAVEY (Secrétaire Adjointe).

Le 27 octobre 2012, la Fête d'Halloween a remporté un vif succès. Fantômes, vampires, et autres démons s'étaient donné rendez-vous pour fêter le début des vacances scolaires et Halloween. Carton plein pour l'association des parents d'élèves, les petits monstres se sont défilés sur la piste de danse, après avoir récolté bonbons et friandises auprès des Hauterivois du quartier de la Mairie.

Le 25 novembre 2012, le loto a également rencontré un vif succès. Les deux salles étaient bondées et l'ambiance chaleureuse, avec pour gros lot un ordinateur portable.

Les prochaines manifestations 2012/2013 auront lieu les :

- 14 décembre : marché de Noël
- Au printemps un challenge parents/enfants dont la date n'est pas encore fixée
- L'école du cirque : 3 semaines en juin avec représentations les 28 et 29 juin 2013.

Venez nombreux ! Nous vous rappelons que les bénéfices de nos différentes manifestations servent à financer les activités des enfants à l'école, afin que les parents n'interviennent pas ou peu financièrement : nous tenons par ailleurs à remercier chaleureusement les parents pour leur investissement et leur participation. La Présidente et les membres du Bureau souhaitent de joyeuses fêtes aux Hauterivois.



Sapeurs pompiers



L'année 2012 s'achève, mais l'activité du Centre de Secours continue et s'accroît chaque année. À la fin du mois d'octobre, 276 interventions ont été réalisées dont 24 secours à personnes, 4 incendies, 4 interventions diverses sur la commune. L'effectif du Centre reste stable : 25 sapeurs-pompiers dont 3 agents féminins.

Le Centre dispense toujours des cours de secourisme pour le grand public. Cette année, notre participation à la fête patronale a quelque peu changé. Les enfants ont pu bénéficier d'un "chamboule-tout" un peu particulier, afin d'apprécier leur adresse avec une lance à eau. Cet atelier a rencontré un vif succès. En parallèle, nous avons organisé une manœuvre démonstrative de prise en charge d'un accident de la route mettant en cause un cyclomoteur et un véhicule léger ; cette manœuvre a accueilli un public nombreux qui a pu apprécier le déroulement et la rigueur des gestes de secours, ainsi que le matériel déployé lors de cet exercice.

L'ensemble du Centre remercie l'équipe municipale et les habitants de la commune d'Hauterive pour leur accueil chaleureux et leur présente ses vœux de fin d'année et leur souhaite de bonnes fêtes.

Si vous souhaitez des renseignements sur le fonctionnement du Centre et les modalités d'engagement, n'hésitez pas à nous rendre visite à la caserne.

Téléthon 2011

Pour ce 25^{ème} TELETHON 2011, vous avez encore répondu « OUI » à Hauterive, en effet avec les difficultés que chacun rencontre au quotidien, vous nous avez montré que l'avenir de la recherche est de notre responsabilité et cette année encore l'École des Sources ainsi que les Associations d'Hauterive étaient présentes ainsi que Le Collège Victor Hugo de St-Yerre, divers Dons individuels provenant aussi de St-Yerre, des Associations d'Hauterive, de la vente de la boutique ont donné une collecte de 1005,10€.

Les dons du Téléthon ont permis de spectaculaires avancées. L'ensemble de la recherche internationale a bénéficié de ces progrès et de premières grandes victoires sur la maladie ont été remportées.

"Familles, bénévoles, chercheurs, médecins, partenaires et tous ceux qui participent à cette aventure humaine nous ont offert un Téléthon plus festif, plus solidaire et plus novateur que jamais, déclare la présidente de l'AFM-Téléthon Laurence Tiennat-Herment".

Remerciement à tous les élus ainsi qu'aux bénévoles et aux associations pour leur participation, ainsi que nos partenaires pour ces deux journées exceptionnelles. Esperant 2012 encore meilleur !



Farandole

La fréquentation de nouveau en hausse à l'Espace Jeunes FARANDOLE depuis la rentrée 2012

Pour l'année 2012, une trentaine de jeunes ont été inscrits à l'Espace Jeunes FARANDOLE et sont régulièrement venus (les mercredis et samedis après midi) se retrouver afin de s'adonner à leurs activités et jeux préférés. On a tout de même enregistré une diminution de la fréquentation suite au départ de la majorité des jeunes de 14/17 ans inscrits depuis 4 ans. L'Espace Jeunes n'étant plus ouvert durant les vacances scolaires, il a été décidé de mettre en place des projets tout au long de l'année afin de satisfaire les possibilités et envies de chaque jeune : Réaménagement du jardin nature, réparation des nichoirs et des mangeoires en novembre, initiation au théâtre avec Joëlle BLANCHARD de l'Association La Récré) et la mise en place de mini sketches présentés aux parents en janvier, réalisation de mosaïques au printemps... De nombreuses sorties ont également été proposées aux jeunes : bowling, rafting, vélo...pour leur plus grand plaisir.

Depuis Septembre 2012, le Directeur de la structure, Thierry PRÉSENT, est aidé dans sa mission par deux animatrices (Romy SELINGE et Frédérique MARCHAND) puisqu'une trentaine d'adolescents sont inscrits à l'Espace Jeunes FARANDOLE. La bonne fréquentation est donc de retour pour cette nouvelle année 2012 - 2013 où une vingtaine de jeunes sont présents chaque après midi. Et ils seront, à coup sûr, satisfaits par le programme d'activités et sorties proposées mais aussi par les projets réalisés.

Nous vous rappelons que l'Espace Jeunes FARANDOLE accueille les jeunes de Hauterive et Abrest rive gauche, âgés de 10 à 17 ans, à partir du CM2 ; l'adhésion annuelle est de 15 euros.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thierry PRÉSENT au 06 77 91 69 81 (de 9h à 12h et de 14h à 18h) ou venir à la salle des jeunes, 52 rue des Moussons, les mercredis et samedis de 14h à 18h.



Associations Associations Associations

Comité des Fêtes

Théâtre :

Le 11 février, il faisait très froid. Pourtant, à Hauterive, il faisait très chaud... dans la salle des fêtes. Comme à leur habitude, "Les Copains du Champala ont embrasé la salle. Plus de trois heures de rire et de nombreux applaudissements qui ont récompensé le travail de la troupe. Le samedi 9 février 2013, nous vous attendons toujours aussi nombreux pour une nouvelle représentation.



Moissons du cœur :

Le ramassage du 13 juin fut médiocre cette année, seulement 5 tonnes de vêtements collectées. Les box placées dans les différentes communes y sont peut-être pour quelque chose.



Forum des Associations :

Le 22 octobre, le Comité des Fêtes a invité l'ensemble des associations communales afin de leur permettre de se rencontrer et de discuter de divers problèmes. Les associations ont travaillé sur la création d'un guide permettant aux habitants de la commune de mieux connaître leurs activités.



2ème Grand Prix Cycliste de Pâques :

Le 9 avril a vu 72 engagés au Grand prix cycliste. La seconde édition du Grand prix cycliste, co-organisé par l'AC Cusset, le comité des fêtes et la municipalité d'Hauterive, a bénéficié d'un temps clément. Sur un circuit plus court pour cause de travaux, l'école de cyclisme, les minimes féminines, cadettes, seniors, 1 2 3 féminines, junior, senior ont participé par catégorie.



1er feu de la Saint-Jean :

Le samedi 23 juin, dès le matin, les membres du comité des fêtes dressèrent le bûcher et accrochèrent le pantin tout en haut. Les bolas de l'association "La Récré" brillèrent à la tombée de la nuit. Les cracheurs de feu allumèrent le bûcher qui scintillait dans les yeux des spectateurs. Plus tard dans la nuit, les mariés ont sauté le feu comme le veut la tradition.

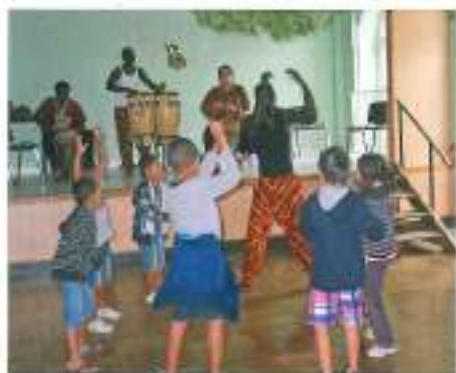


Concours dessins et illuminations :

Tous les participants ont été récompensés.

Fête Patronale :

Cela fait deux ans que la pluie s'invite le vendredi au concours de pétanque où 44 doublettes ont répondu présentes.



Dès le samedi, la pluie est toujours là, obligeant les animations à occuper la salle des fêtes. Le Groupe Adama initia les enfants, les parents, les grands parents à la danse africaine. L'après-midi se termina par une dégustation de boissons et amuse-gueule africains.

Les sapeurs-pompiers de St Yorre et la clique de Cognat Lyonne donnèrent le départ de la retraite aux flambeaux. Déjà les crépitations du feu d'artifice attiraient la foule, le spectacle fut largement applaudi.

Très tôt le dimanche matin, 206 brocanteurs ont investi les emplacements et attirèrent beaucoup de chineurs.

Le snack a connu un vif succès et une centaine de personnes dégustèrent le succulent repas concocté par Didier Coutard.

Le groupe Adama fit une démonstration de danses africaines et fut rejoint par Hauterive Gym.

L'animation de la voiture tonneau, par Macif Prévention, a eu un vif succès. Chacun a pu prendre conscience des dégâts que pouvaient occasionner les objets contenus dans la voiture et le fait de bien installer les sièges auto pour les enfants.

Les sapeurs-pompiers captivèrent l'attention avec une simulation d'accident entre une voiture et un scooter.

Une initiation aux sports à roulettes

(skate, patins,...) proposée également par Macif Prévention avait pour but de sensibiliser les jeunes au port d'équipement (casques, gants, coudières et genouillères). Des démonstrations ont



été effectuées par des professionnels. La Confrérie du couteau "Le Thiers", les expositions de tableaux et de sculptures, l'atelier bijoux, animèrent la journée. Claudine Cauchard, Présidente du Comité des fêtes remercie tous les bénévoles qui œuvrent pour la réussite de la fête patronale.

La Récré



Pour la 8ème année La Récré a ouvert ses portes le 12 septembre avec un effectif de :

- 8 pour l'atelier enfant 6/9 ans
- 10 pour l'atelier enfant 10/13 ans
- 10 pour l'atelier adultes "cie Multi'arts"

Les cours se déroulent tous les mardis soirs à la salle des fêtes d'Hauterive de 17H15 à 18H15 pour le 1er groupe, de 18H15 à 19H30 pour le 2ème groupe et de 19H30 à 21H30 pour les adultes.

Les enfants ont fait une porte ouverte le mardi 18 décembre avec un petit spectacle avec vente des calendriers et friandises de Noël.

Le groupe des 10/13 ans a été retenu pour un spectacle sur le développement durable intitulé "eau secours". Il se déroulera au Geysier à Bellerive le mardi 15 Janvier pour les

enfants du centre de loisirs de Bellerive.

Le 16 Mars, la Cie multi'arts proposera la 1ère de son nouveau spectacle "le dernier wagon" à Saint Germain des fossés.

Durant la 2ème semaine des vacances d'hiver la Récré met en place son 4ème stage de jonglerie.

La date du spectacle de fin d'année reste à confirmer.

L'association se propose d'animer vos manifestations. N'hésitez pas à nous contacter !

Passion Patch

Joyeux
Anniversaire



Notre association fête cette année ses 10 ans.

Tous les lundis après midi, nous nous retrouvons à la salle des fêtes d'Hauterive (hors périodes scolaires) pour confectionner des ouvrages, échanger nos idées et élaborer des projets.

Nous rencontrons d'autres clubs des régions voisines, ce qui nous permet d'échanger nos connaissances et des techniques de travail. Nous profitons de ces occasions pour aussi découvrir des magasins spécialisés.

Nous participons à la vie communale en confectionnant des coussins pour l'école....

Pour tous ceux et celles qui souhaitent nous rejoindre, contacter la Présidente Mme BOUCLET Elisabeth au 06 67 17 77 05

Nous acceptons les inscriptions tout au long de l'année.



Passion
PATCH



A.C.C.A. Hauterive

L'ACCA Hauterive n'est pas restée inactive lors de la saison 2011-2012 : changement de Bureau, nouveau Président (G. FAURE, Président - N. LEBOURG, Vice-Président - B. GAMET, Secrétaire - R. BORDOIS, Trésorier).

Pendant la saison, l'association a fait un lâché de 150 faisans et 110 perdrix et a abattu 4 chevreuils et 5 sangliers.

Le méchoui a rassemblé 55 convives et 50 doublettes ont participé à la pétanque (nous en profitons pour remercier Marilyne pour sa collaboration à la gestion du concours).

Le calendrier de la saison 2013 prévoit en mars le banquet de chasse invitant les propriétaires terriens, en juillet le méchoui et le concours de pétanque, en novembre une soirée moules/frites.

Le Président et les membres de l'ACCA remercient les élus pour le prêt du local des chasseurs, ainsi que les épouses des chasseurs qui aident au bon déroulement de toutes les manifestations.

L'ACCA Hauterive présente tous ses meilleurs vœux de santé et de bonheur aux élus, employés municipaux, ainsi qu'à tous ses concitoyens Hauterivois, à l'occasion de l'arrivée de l'année 2013.



S.C.P.H. – Société Communale de Pêche d'Hauterive

2012 fut une année moyenne pour la pêche. 50 kg de truites ont été lâchés à l'ouverture de la saison de pêche.

La Société prévoit à son calendrier, pour l'année 2013 : la fête de la pêche avec méchoui, un lâché de truites en deux fois, le nettoyage du ruisseau avec aménagement de ses abords.

Le Président, G. FAURE, ainsi que son Bureau remercient la Municipalité pour le prêt de la salle des fêtes et C. CAUCHARD, Présidente du Comité des Fêtes pour le prêt du matériel.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2013 et nous vous espérons nombreux à nos festivités.



C.C.A.S.

Repas de fin d'année et colis de Noël

Comme chaque année, nos séniors de 70 ans et plus n'ont pas été oubliés.

Les personnes présentes au repas ont apprécié ce moment de convivialité qui s'est déroulé dans une bonne ambiance.

La distribution des colis a été effectuée par Bernard Dépalle et Francine Ménigoz.



Club des 3 Printemps

Comme chaque année, la Présidente Renée Beaudon, avec l'aide des membres du bureau a préparé l'animation de l'année 2012.

Les journées "loto" en février et "belote" en mars et octobre obtiennent en général un réel succès.

Quant à notre repas à thème en début d'année, nous étions presque au complet pour déguster le coq au vin.

Pour les sorties, le taux de participation s'est situé entre 40 et 50 personnes :

- En avril à Lavoine,
- En mai : Pérouges et les Dombes
- En juin : Château d'Auzers dans le Cantal

Pour les voyages, nous avons proposé :

- En juin : Paris (avec une soirée dans un cabaret) - Château de Versailles
- En septembre : Saint Emilion - Bordeaux - Arcachon - La Dune du Pilat.

Chaque destination, avec une trentaine de participants, a été très appréciée.

Calendrier 2013 :

Loto le 10 février

Concours de belote les 17 mars et 20 octobre.

La chorale des Trois Printemps fait partie intégrante du Club des Trois printemps.

En dehors de la trêve estivale, les membres de la Chorale (forte d'une quinzaine de Membres) se retrouvent dans la bonne humeur pour les répétitions. Celles-ci ont lieu le lundi à la salle des fêtes de 14 h 40 à 16 h 30, voire deux fois par semaine si cela est possible (avis aux intéressés !).

Cette année, la "Chorale des Trois Printemps" s'est produite :

- Le 28 février à l'ORPEA de Bellervie
- Le 9 juin : participation avec plusieurs chorales à St Yorre
- Le 19 juin pour l'association "Fil d'Ariane" une animation à la salle Monzières de Bellervie. Un franc succès en union avec la chorale SOLENSI

- Le 16 octobre dans le cadre de la Semaine Bleue réservée aux retraités actifs une belle prestation à l'ORPEA

- Le 25 novembre dans le cadre du CCAS d'Hauterive une rencontre chorale avec Randan à l'église d'Hauterive

- Le 13 décembre à Limons dans le cadre du CCAS

Nos prestations sont toujours appréciées et récompensent ses membres de leurs efforts et assiduité tout au long de l'année.

André Niveion continue à proposer, chaque mardi, dans une bonne ambiance, une marche de quelques kilomètres aux environs d'Hauterive.

Puis nous terminons toujours l'année par notre repas amical en novembre et un goûter récréatif début décembre.

La Présidente, son Bureau et tous les Membres ont à cœur de remercier Monsieur le Maire et son équipe pour leur précieux concours et leur adresses, ainsi qu'aux Résidents de la Commune, leurs meilleurs vœux pour 2013.



Fête des voisins

Sous le beau soleil de juillet, l'impasse des Moussons a organisé sa fête des voisins autour d'un méchoui convivial, dans une ambiance festive.



Danse Loisir Danse Plaisir

L'Association compte une trentaine d'adhérents qui dansent dans une ambiance conviviale. Danses en ligne, country, rock, valse paso, tango... Le mercredi après-midi, Contact 06 14 68 57 55



Maintien à domicile des personnes âgées

Rester le plus longtemps possible chez soi est un souhait partagé par les Personnes Agées et Handicapées. De ce fait, les services à domicile se sont développés ces dernières années : l'aide-ménagère, télé-alarme, portage des repas. A Hauterive, 17 personnes bénéficient de ce service pour le ménage, la préparation et la prise des repas, le repassage (1220 heures).

Pour constituer un dossier, contacter l'Association d'aide à domicile de Bellervie sur Allier - 18 avenue de Russie - Tél. 04 70 90 00 18.

Les repas à domicile

Une hospitalisation, plus envie de se faire à manger : le repas à domicile peut être une solution. Actuellement 5 personnes bénéficient de ce service qui est fourni par le restaurant hospitalier. Les menus sont élaborés par une diététicienne. Les régimes sont suivis et adaptés au goût de chacun. Les menus peuvent être consultés à la Mairie d'Hauterive.

Pôle médical

1 rue de la Liberté - Hauterive

Docteur Hervé THOMAS
Médecin généraliste - 04 70 59 09 93

Marie-Hélène SIMONNET
Infirmière D.E. - 06 84 06 01 83

Paul SOULIER
Masseur kinésithérapeute
04 70 59 01 27 - 06 86 34 10 15

Ping Pong Club Hauterivois

Le ping pong club Hauterivois a débuté la saison dans une salle refaite. L'arrivée de nouveaux jeunes est encourageante pour les années à venir.

Deux équipes sont engagées en championnat, l'équipe 1 évolue en Régionale 3, l'équipe 2 joue en Départementale 2.

En individuel 8 joueurs participeront aux compétitions.

Les entraînements ont lieu les mardis de 17h30 à 18h30 pour les jeunes de 18h30 à 20h pour les adultes, les mercredis de 14h30 à 15h30 pour les jeunes les vendredis de 18h30 à 20h pour les adultes. Venez nombreux nous rejoindre au club soit pour jouer soit pour participer à l'encadrement.



Hauterive Gym



Le club Hauterive Gym a repris ses cours le lundi 10 septembre 2012 en présence de nouvelles adhérentes et de notre sympathique professeur, Carlos, diplômé d'Etat.

Ceux-ci ont lieu les lundis et mercredis de 20 h 15 à 21 h 15 à la salle des fêtes (Mairie d'Hauterive).

De nombreuses disciplines sont abordées : stretching, step, chorégraphie... et bien sûr, gymnastique traditionnelle.

Par ailleurs, le club participe à la fête patronale, chaque année, au mois d'août.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Cougnet au 04 70 59 08 34 ou 06 26 45 80.

A bientôt, peut être ! Bonne année ! de la part de la Présidente, Francisque Thomas.

Football Club Hauterivois

Après certaines modifications et réorganisations, le FCH se présente sur les terrains avec un effectif de 19 joueurs, composé de 13 renouvellements de licences et 7 nouveaux licenciés, tous soutenus par les 9 dirigeants enthousiastes de véhiculer les couleurs d'Hauterive dans la convivialité et la bonne entente.

Le nouveau bureau est composé de : R. BOURDEAUX, Président - M.M. KHERROUBI, Assistante administrative - J. BERTHON, Trésorière - J. ROGER, Secrétaire - F. VESVRE et E. SELINGE, Assistants au terrain - H. PARE et S. COMMERCION, Responsables buvette - A. JOURDAN, Commissaire au terrain - J. PARE, Entraîneur.

Le Président remercie A. CITERNE qui pour cette saison nous a apporté beaucoup, mais se retire pour des raisons personnelles. Il remercie également H. PARE qui a bien voulu assurer la trésorerie du Club en ce début de saison.

Nous vous attendons nombreux sur le stade pour soutenir votre équipe.

Le Président et toute son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux.



Cuu Mon Viet Vo Dao

Les cours ont lieu à la salle du 2ème étage de la Mairie, tous les lundis de 19 h 30 à 21 h. Essais gratuits. Renseignements auprès de Sébastien Pacaud au 06 72 24 45 48 ou www.cuumon.org.

URBANISME : faisons le point...

Document d'urbanisme	A quoi sert-il ?	Dans quel cas en faire usage ?	Délai d'obtention de réponse
Certificat d'urbanisme (CU)	Ce document sert à savoir dans quelle zone du POS ou PLU (règlement en matière d'urbanisme sur la commune) se situe un terrain, pour ainsi savoir par exemple si celui-ci est constructible.	<p>Il existe deux types de CU :</p> <ul style="list-style-type: none"> - celui dit "d'information" qui est plutôt demandé par les notaires dans le cadre d'une vente; - celui dit "opérationnel" qui est demandé par un propriétaire qui souhaite vendre ou un potentiel acheteur afin de s'assurer que ce terrain est compatible avec le futur projet. 	CU d'information : 1 mois
			CU opérationnel : 2 mois
Déclaration Préalable (DP)	Ces documents permettent de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.	<ul style="list-style-type: none"> * Construction de piscine, abri, garage, ... * Modification extérieure d'un bâtiment : changement d'une fenêtre ou d'une porte, ravalement de façade, ... * Changement de destination d'une pièce. <p>SI :</p> <ul style="list-style-type: none"> * le terrain se situe en zone U du PLU et que la surface de plancher de la construction est >40m² * le terrain se situe en zone N du PLU et que la surface de plancher de la construction est >20m² 	1 mois
Permis de Construire (PC)		<p>Construction d'habitation, garage, piscine, abri, pergola, ... etc</p> <p>SI :</p> <ul style="list-style-type: none"> * le terrain se situe en zone U du PLU et que la surface de plancher de la construction est >40m² * le terrain se situe en zone N du PLU et que la surface de plancher de la construction est >20m² * la surface de plancher totale de construction est >170m² (recours à un architecte obligatoire) 	2 mois
Demande d'alignement ou d'accord de voisine		<ul style="list-style-type: none"> * Construction d'un mur de clôture, d'un franchissement de fossé, ... * Pose temporaire d'un échafaudage * Branchement électrique, assainissement, ... 	10 à 15 jours

Carte Nationale d'Identité et Passeports

■ Demande de Carte Nationale d'Identité

Vous devez fournir les pièces suivantes :

- Copie intégrale de l'acte de naissance pour une première demande, vol ou perte.
- 2 photos d'identité normalisées
- Un justificatif de domicile original (facture électricité, téléphone, avis d'imposition, taxe d'habitation).

Pour les personnes majeures hébergées : justificatif de domicile original, une copie de la carte d'identité de l'hébergé(e).

- La CNI périmée (en cas de renouvellement)
- En cas de perte ou de vol : vous devez fournir une déclaration de perte (document à compléter

à la Mairie lors du dépôt du dossier) ou une attestation de vol délivrée par la Gendarmerie ou le Commissariat de police et dans les deux cas un droit de timbre de 25 €.

■ Demande de passeport

Les demandes de passeport doivent être faites auprès de la Mairie de Vichy - Tél 04 70 30 17 17 ou de la Mairie de Cusset - Tél 04 70 30 95 00

■ Pour les enfants mineurs

Les documents à fournir en supplément pour obtenir une carte d'identité :

- Couple marié : original et photocopie du livret de

famille et photocopie de la carte nationale d'identité du parent accompagnant.

- Couple non marié : original du livret de famille et une photocopie de la carte d'identité du parent accompagnant.
- Couple divorcé : cf couple non marié et joindre en plus un jugement de divorce, une autorisation écrite et copie de la CNI de l'autre parent.
- Prise des empreintes : les enfants doivent être présents.
- Retrait de la CNI : présence obligatoire de l'enfant.

Infos pratiques

La sortie de territoire : la demande se fait en mairie avec une copie de la pièce d'identité du mineur concerné et les dates et lieux du voyage, ainsi que le livret de famille.

Circulation des mineurs de nationalité française dans et hors de l'espace Schengen: quelque soit son âge il doit être en possession :

- s'il voyage en compagnie de l'une des personnes titulaires de l'exercice de l'autorité parentale
- d'une carte nationale d'identité en cours de validité,
- ou d'un passeport individuel en cours de validité,
- ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de moins de 15 ans (valable pour l'entrée en Belgique, Luxembourg, Suisse et Italie seulement)
- s'il voyage seul ou avec des tiers
- d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'une attestation d'autorisation de sortie du territoire,
- ou d'un passeport individuel en cours de validité (il se peut que certains pays exigent en plus une autorisation de sortie du territoire),
- ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de moins de 15 ans (valable pour l'entrée en Belgique, Luxembourg, Suisse et Italie seulement).

Extraits d'actes d'état civil :

- Acte de naissance à demander :
Si vous êtes né(e) en Métropole à la mairie du lieu de naissance.

Si vous êtes né(e) dans un département ou dans un territoire d'outre-mer à la mairie de naissance ou au Ministère de l'outre-mer - Service de l'Etat Civil - 27, rue Dudinot - 75700 PARIS.

Si vous êtes né(e) à l'étranger au Ministère des Affaires Etrangères - 11, rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES CEDEX 9

- Acte de mariage à demander à la mairie du lieu de mariage.

- Acte de décès à demander à la mairie du lieu de décès.

Permis de conduire et carte grise :

Un service est ouvert en Sous-Préfecture de Vichy pour l'obtention immédiate de ces documents.

Vous pouvez également vous connecter sur le site de la préfecture de l'Allier : www.allier.pref.gouv.fr

Sur le site servicepublic.fr, dans l'onglet "démarches administratives" et recherche par mot clé "carte grise".

Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) sont tenus de se faire recenser après la date anniversaire de leurs 16 ans et ce jusqu'à la fin du trimestre concerné, à la mairie du lieu de leur domicile. Se présenter en Mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Exemple : pour un enfant né le 10 mai 1997, recensement du 10 mai au 30 juin 2013.

Inscription sur les listes électorales :

Les personnes désireuses de s'inscrire sur les listes électorales de la commune, sont tenues de se présenter en mairie, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, avant le 31 décembre 2012.

Communiqué concernant les adresses :

Lors de changement d'adresse de votre courrier, il est recommandé de bien mettre le numéro et le nom de la rue. Lorsqu'un nom de rue est attribué, ne plus mettre le nom de l'ancien lieu-dit. Bien mettre le numéro de rue sur la façade (pour certaines rues il reste des numéros disponibles en maine que vous pouvez toujours venir retirer).

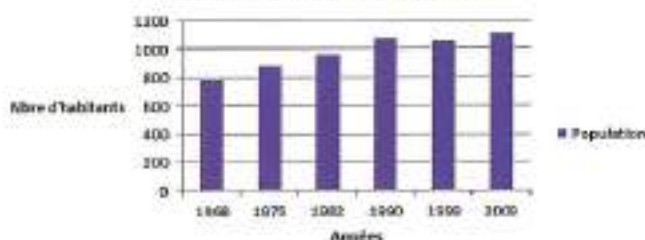
Carnet de naissances : Les employés municipaux "papas"...

- Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :
- Killian, fils de Patrick Bœuf, agent aux services techniques et de Céline François, né le 20 mai 2011
 - Lou, fille de Thierry Prégent, animateur sportif à l'école et à Farandole et de Paula Patalacci, née le 27 mars 2012
 - Mathys, fils de Florian Voissière, agent aux services techniques et de Amanda Citerne, né le 2 juillet 2012.

Recensement de la population :

Le recensement a eu lieu en 2012. Il servira de support à la population légale en 2015 (il y a un décalage de 3 ans entre les données collectées et les valeurs légales). Le tableau prend en compte les données jusqu'en 2009 (dernier chiffre officiel). Le recensement 2012 nous oriente vers une légère augmentation de la population.

**Évolution de la Population
Commune d'HAUTERIVE**



Années	1968	1975	1982	1990	1999	2009
VVA	73456	75148	76897	79203	74774	75179
Hauterive	775	862	958	1077	1050	1110
Pop hauterive/VVA	1,06%	1,17%	1,25%	1,41%	1,41%	1,46%

Source : Insee, RP 1968 à 2009

Un peu de civisme :

Nuisances sonores :

La réglementation oblige les usagers à appliquer la législation en vigueur et ainsi à respecter l'environnement.

Pour tout le matériel bruyant (tondeuses, bétonnières et autres) il vous est demandé de respecter les horaires suivants :

- Lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h

Stationnement :

Aux abords de l'école, nous vous rappelons que vous devez stationner sur les parkings prévus à cet effet et ne pas stationner sur les trottoirs, ni gêner la circulation. Ces quelques règles de bon sens ont pour but de favoriser la sécurité de nos enfants.

Vitesse :

Nous vous rappelons que la vitesse en agglomération est limitée à 50 km, et 30 km aux abords de l'école et dans les lotissements.

Transports scolaires et Abris bus :

Le Conseil Général de l'Allier a mis en place 12 "règles" pour les transports scolaires

- 1 - RESTER en arrière à l'arrivée du car
- 2 - PATIENTER jusqu'à l'arrêt complet du car
- 3 - MONTER sans bousculade le cartable à la main
- 4 - RANGER le cartable ou le sac sous le siège
- 5 - ATTACHER sa ceinture de sécurité
- 6 - DESCENDRE calmement le cartable à la main
- 7 - ATTENDRE que le car se soit éloigné avant de traverser
- 8 - REGARDER dans les 2 sens avant de s'engager
- 9 - SE MEIFIER car un véhicule peut en cacher un autre
- 10 - TRAVERSER dans les passages piétons, sans courir

- 11 - CONNAITRE les éléments de sécurité du car
- 12 - S'ENTRAÎNER aux exercices d'évacuation rapide

Des sanctions peuvent être appliquées en cas de non-respect de ces règles, il en va de même pour la détérioration des abris-bus.

Devoir de mémoire :

Nous vous rappelons que plusieurs manifestations sont organisées au Monument aux Morts et au Cimetière pour rendre hommage à nos soldats "Morts pour la France". Ces différentes manifestations sont ouvertes au public, notamment aux enfants et ont pour but de rappeler le sacrifice qu'ont fait nos aïeux pour défendre notre Liberté. En 2013, nous nous réunirons le 8 Mai, le 14 Juillet et le 11 Novembre au Monument aux Morts et le 14 Août à la stèle des Fusillés. Nous vous invitons à participer à ces différentes manifestations.

Opération "Tranquillité Vacances", Halte aux voleurs !

SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement la commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...)

Avez l'amabilité de la police ou de la gendarmerie - protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
- interdisez l'accès des lieux à votre personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèques et cartes de crédits débités.

Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont équipées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

**VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

- OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
- OPPOSITION CHÈQUES : 0 892 58 32 08
- TÉLÉPHONES PORTABLES VOLÉS :
SPR : 10 23
ORANGE : 0 800 100 740
BUYVIERE TELECOM : 0 825 605 700

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

www.interieur.gouv.fr

LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

**CONTRE LES CAMBRIOLAGES,
AVEZ LES BONS RÉFLEXES !**

BRICO MARCHE
 Pouvoir tout faire Moins cher

Les Nouveautés

DÉCORATION BRICOLAGE MATÉRIAUX JARDINERIE ANIMALERIE

LIVRAISON - LOCATION de MATERIEL - DÉCOUPE de BOIS et de VERRE

CUSSET

Ouvert : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h/14h à 19h
 Samedi de 9h à 12h30 / 14h à 19h

Rue des Peupliers - Tél. 04 70 98 05 82

ASSAINISSEMENT
 Débouchage, Curage canalisations,
 Vidange toutes fosses,
 Inspection télévisée de réseaux d'égouts,
 Tests d'étanchéité de canalisations,
 Tests de compactage de sols,
 Hydrogommage (enlèvement de graffitis,
 nettoyage tous supports),
 Nettoyage, désinfection vide-ordures,
 Dératisation, Désinsectisation, Désinfection,
 Traitement de charpentes.

MAINTENANCE INDUSTRIELLE
 Collecte de déchets liquides,
 Maintenance nucléaire,
 Nettoyage très haute pression,
 Nettoyage toutes cuves.

SRA SAVAC

A VOTRE SERVICE 24h/24 - 7 jours/7

ZI Vichy-Rhuo - 03300 CREUZIER LE VIEUX
 Tél. 04 70 97 51 11 - Fax. 04 70 97 58 77

Dépôt BLOULINS : 04 70 44 01 38
 Dépôt DIGOIN : 03 85 53 04 24

AUTHENTIQUE PIZZA

CUITE AU FEU DE BOIS

Guillaume vous accueille
 chaque vendredi à partir de 18h.
 Commandes & Infos

Tél: 06.24.31.43.46
 www.authentique-pizza.fr



S.A.R.L Seronde
 Depuis 1963

Tous travaux de Maçonnerie

MAISON INDIVIDUELLE	ENDUIT - CRÉPISSAGE
RÉNOVATION BÂTIMENT ANCIEN	PETITS TRAVAUX
BÂTIMENT INDUSTRIEL	MUR DE CLÔTURE
PISCINE BÉTON	TERRASSE
	ESCALIER

20 Route de la Maison Blanche - 03270 MARIOL
 ☎ : 04 70 59 49 57 ☎ : 06 84 94 17 39
 www.sarlseronde.fr - E-mail : contact@sarlseronde.fr

LE COTTAGE

Bar-Tabac - Presse
 Epicerie - Relais poste
 Locations de Studios
 Meublés
 Service photocopies - Fax

62 rue de la République - 03270 Hauterive
 Tél/Fax : 04.70.59.00.49

VICHY MIROITERIE

- Vitrierie
- Miroiterie



78, rue du Maréchal Lyautey
 03200 VICHY
 Tél. 04 70 32 31 61 - Fax 04 70 32 55 61

LE CHOIX, LA QUALITÉ ET LES PRIX BAS

Toutes nos menuiseries



sur mesure
 store - menuiserie
 Particuliers et Professionnels

Portes • Fenêtres
 Portails • Portes de garage
 Portes coulissantes • dressing
 www.cuisine-menuiserie-vichy.fr

RUE DE LA CUISINE

Cuisines TEISSA



Salle de bain



L'Adresse Des Cuisine LOW COST



Electroménagers

40 rue de la Gare - 03270 HAUTERIVE - 04 70 58 59 01



**MED
Industrie**

Société d'Etudes et de Production Technique

Le Bioparc - 03270 HAUTERIVE
Tél : 04 70 59 02 29 - Fax : 04 70 59 02 18
e-mail : 7medindustrie@wanadoo.fr

Gourmet Fiolant

Traiteur de toutes vos envies



Zone Artisanale de Chamboirat - 03450 Ebreuil
Tél : 04 70 32 53 07 - Fax 04 70 32 18 17
Email : legourmetfiolant@wanadoo.fr

www.gourmetfiolant.fr



Eau potable - Assainissement - VRO

Route d'Hauterive - 03200 ABREST
Tél. 04 70 32 32 11 - Fax : 04 70 32 60 61

*Auberge
du Pont*



Stéphane ROESCH & Xavier ROBERT
1, Route de Marcenat - 03260 BILLY

04 70 43 50 09

www.auberge-du-pont-billy.com

Fermeture : le dimanche et le lundi - Ouvert les jours fériés

SARL KOLASINSKI

- Electricité bâtiment et industrielle
- Courants faibles
- Détection incendie et vol
- Climatisation et VMC
- Prêcoblage informatique

Bureaux : 88, avenue de Vichy - 03270 SAINT-YORRE

Tél. 04 70 59 21 57 - Fax 04 70 59 30 95

E-mail : sarl.kolasinski@wanadoo.fr

Siège social : 15, rue de la Liberté - 03270 SAINT-YORRE



Les Paltrats
03500 SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
T. 04 70 45 35 15 • www.vigilec.eu

VIGILEC

Groupe SAG

Travaux publics de réseaux

SARL PORSENNNA-JPG

CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES - CLIMATISATION
PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION
Installation - dépannage - entretien

5, rue Olivier Grasset - BP 90046
03302 CUSSET
Tél. 04.70.59.91.28
Fax : 04.70.59.19.82

Installateur
PGN-PGP



La compétence pour réussir



**Pierre
Optique**

Lunettes - Solaires - Lentilles

Pierre Edier

*vous apporte son conseil dans vos
choix d'optique*

Lundi : 15h à 18h30
Mardi-Vendredi : 9h à 12h et 14h à 19h
Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

3, rue de la Liberté - Saint-Yorre
Tél. 04 70 59 29 06

La Municipalité remercie tous les annonceurs pour leur participation à la réalisation de ce bulletin. Directeur de publication : Monsieur le Maire d'Hauteville

Conception & Réalisation : COMMERCIALEMENT ... (ST-YORRE - 04 70 59 43 88)



Commercialement et la Mairie d'Hauteville préservent l'environnement.

COMMERCIALEMENT ...

Les techniques de l'impression...

Pour toute
Votre
communication

Création graphique - Mise en page
Imprimerie traditionnelle et numérique
Sérigraphie - Objets publicitaires
Signalétique...

Tél. 04 70 59 43 99
Portable 06 14 90 78 74
Fax : 04 70 59 47 01

Email : commercial@vsnabo.fr

18, rue des Vialattes - 03270 SAINT-YORRE



Menuiserie aluminium bois et PVC •
Rénovation et neuf • Portes d'entrée •
Volets roulants • Stores intérieurs •
Stores bannes • Portes de garage •
Portes sectionnelles • Portails fer, alu et
PVC • Toutes automatisations • Rideaux
magasin • Vitrages isolants • Clôtures •

16, Boulevard Gambetta - 03200 VICHY

Tél. 04 70 98 15 82

40, Allée des Soupirs - 03000 MOULINS

Tél. 04 70 44 31 50 - Fax 04 70 34 03 03

Tél. Voiture 06 85 21 09 41



DUVERGER VERTS LOISIRS

L'espace jardin

14-16 rue des Bartins - 03200 VICHY

Tél. 04 70 30 40 80

www.duverger-motoculture.fr

2 fois plus de
tentations



CÔTÉ SUCRÉ

11, rue G. Clémenceau
VICHY - Tél. 04 70 31 97 89

CONFISERIE MOINET

4, rue Source de l'Hôpital
VICHY - Tél. 04 70 32 31 77

Sarl Pépinières de Bois Monet



Philippe BIGNON

Plantez sans vous planter

38, rue de la Vignouse - 03310 CHARMEIL
pepinieres-auvergne.com

MENUISERIE NOUVELLE

FABRICANT MENUISERIES BOIS - P.V.C. - ALU
NEUF ET RÉNOVATION
PORTES D'ENTRÉE - FENÊTRES - BAIES COULISSANTES
VÉRANDAS - ESCALIERS - CLÔTURES
AGENCEMENT D'INTÉRIEUR
AGENCEMENT DE MAGASIN

Un fabricant à votre service...

Didier BOUCHERET
Portable 06 08 28 04 75

36, Route de Thiers - 03270 SAINT-YORRE
Tél. 04 70 59 13 57 - Fax 04 70 59 13 47

e-mail : didierboucheret@orange.fr



FORGES DES MARGERIDES

Fabrication de matériels
de motoculture,
bacs de ramassage,
mécano-soudure,
équipements rotatifs.

FORGES DES MARGERIDES

Les Sables 03270 HAUTERIVE (France)

Tél. +33 (0)4 70 58 87 80 Fax : +33 (0)4 70 58 87 70
commercial@fm-sa.fr - www.forgesdesmargerides.fr